



**ADMR DE HUELGOAT
ASSEMBLEE GENERALE
17 NOVEMBRE 2011**

1. L'ADMR de Huelgoat avait invité la vice-présidente du Conseil général en charge du Centre Bretagne, les maires des communes couvertes par l'association et le personnel médical ou paramédical à assister à son assemblée générale, où étaient examinés les différents rapports 2010 et les perspectives d'avenir pour l'aide locale à domicile. La réunion s'est tenue en présence de nombreux participants très attentifs, y compris les bénévoles et des salariées de l'Association. Vincent Vigouroux, président de l'ADMR de Brasparts, était également présent.
2. Anita Daniel, Président de l'Association, a conduit la séance.
3. En 2010, l'association a aidé 317 personnes, selon la répartition suivante :

Berrien	47
Botmeur	18
Brennilis	44
La Feuillée	26
Huelgoat	122
Locmaria Berrien	19
Plouyé	41
4. Sur les 92 associations que compte le Finistère, l'ADMR de Huelgoat figure au 7^{ème} rang pour le volume d'activité prestataire qui représente 55.000 heures sur un total de 58600. L'activité a diminué de 7% entre 2009 et 2010 en raison essentiellement de la diminution des quotas attribués par le Conseil général pour les bénéficiaires à GIR élevé¹. 63.5% des prises en charge relèvent de l'APA – allocation personnalisée d'autonomie, 22% des caisses de sécurité social ou des mutuelles. 52% des personnes aidées ont 80 ans ou plus, ce qui entraîne une surreprésentation des GIR 1 et 2, et une demande de qualification accrue pour les salariées (sur les 43 salariées intervenant à domicile, 72 % sont qualifiées, dont 51 % au degré supérieur contre 34% en moyenne départementale).
5. Au compte d'exploitation 2010, les charges ont représenté 1.378.833 € contre 1.420.164 en 2009. La perte d'exploitation s'élevait à 17.418 € contre 48.206 en 2009. Les cotisations fédérales ont été inscrites pour 102.000 €. La péréquation, en fait non perçue, était comptabilisée pour 83.000 € contre 135.000 en 2009. La situation de trésorerie enregistre actuellement un solde positif de 100.000 €, alors que les créancier ont, dans le cadre de la procédure de sauvegarde, inscrit 45.000 € de dettes au Tribunal.
6. La réorganisation proposée par la Fédération consiste essentiellement à regrouper les associations en autant de GCSMS – Groupements coopératif sociaux et médico-sociaux – que le Finistère compte de territoires d'action sociale.

¹ GIR= Groupe iso-ressources, variant de 1 à 5 ou 6. Plus le GIR est élevé, moins la personne est dépendante.

7. L'ADMR de Huelgoat interviendrait ainsi dans le même cadre que celles de Brasparts, Scrignac, Plonevez, Châteauneuf, Carhaix et St Gouazec (Kreiz ar Vro). Dans cet ensemble, trop vaste et hétérogène, l'ADMR de Huelgoat préconise un rapprochement plus particulier avec ses voisins de Brasparts et Scrignac – étant entendu que les ADMR de Scrignac et de Huelgoat pourraient décider de fusionner. L'ADMR de Plonevez-du-Faou pourraient rejoindre ce sous ensemble rural de 2 ou 3 ADMR.
8. Les membres du Conseil d'administration ont adopté les rapports qui leur étaient soumis. Ils ont adressé un appel à bénévoles, soucieux de rajeunir les cadres et d'élargir l'assise des dirigeants de l'Association.

Jean-Victor Gruat

